

STER GOZ MAG

La lettre de l'AAPPMA du Ster Goz

Année 2011N°3

LE MOT DU PRESIDENT



Amis pêcheurs, voici maintenant quatre années que l'AAPPMA a lancé les animations auprès des jeunes, et deux années que nous proposons à nouveau des travaux d'entretien de cours d'eau aux bénévoles.

Comme je l'indiquai à l'occasion de l'assemblée générale de l'AAPPMA les 27 février dernier, le succès de ces manifestations est une satisfaction en soi, mais elle est conditionnée par l'implication des bénévoles dont je profite de l'occasion pour les en remercier.

L'autre constat posé lors de l'assemblée générale est la forte mobilité des pêcheurs. En effet, avec près de 50 nouveaux adhérents pour quasiment 60 « départs », les variations d'une année sur l'autre sont importantes puisqu'elles concernent 1/3 des effectifs.

Si je devais formuler deux vœux en ce début d'année 2011, j'attendrai de chaque pêcheur de l'AAPPMA qu'il continue à adhérer à l'association pour nous permettre de mener nos nombreuses missions, et que, s'il a un peu de temps, il nous accompagne en devenant bénévole.



Youenn LANDREIN

2010 : le succès des animations et des chantiers se confirme

Une vingtaine de participants à l'après-midi de découverte de la pêche le 10 avril et à la journée nationale le 6 juin, autant de volontaires pour les matinées d'entretien du cours d'eau en juin et septembre, les manifestations proposées par les bénévoles de l'AAPPMA continuent d'attirer le public et les pêcheurs.



Fort de ce constat, l'AAPPMA a décidé de renouveler ces différentes activités en 2011 :

-  Les samedi 25 juin et 24 septembre pour les chantiers d'entretien des cours d'eau (lieux à définir, rendez-vous vers 9h00 à Rozhuel).
-  Les samedi 16 avril (initiation et découverte de la pêche) et dimanche 5 juin (fête de la pêche) sur le site de Rozhuel (rendez-vous à 14h00)

Par ailleurs, l'AAPPMA proposera 1 ou 2 après-midi d'initiation « tickets sport » pendant les vacances en partenariat avec la mairie de Bannalec et devrait être présente au forum des associations au mois de septembre.

Bien entendu, nous comptons sur vous pour venir épauler les bénévoles de l'AAPPMA pour le bon déroulement de ces différentes activités. Pour cela, n'hésitez pas à contacter l'AAPPMA au 02 98 39 47 15 ou par mail assopectergoz@yahoo.fr



Site internet de l'AAPPMA : les chiffres de fréquentation 2010



A l'occasion de l'ouverture 2009, l'AAPPMA lançait son site internet.

Le site de l'AAPPMA a reçu 522 visites en 2010 soit 111% d'augmentation par rapport à l'année précédente, et le nombre de pages vues est également en croissance de plus de 80%.

Coté informations, les pages les plus visitées sont les parcours de pêche et les informations utiles.

L'AAPPMA continue de travailler à l'amélioration du site et à acquis en 2010 un nom de domaine. Vous pouvez désormais y accéder à l'adresse <http://peche-stergoz.com>.

Point sur les adhérents : les pêcheurs seraient-ils infidèles ?

L'AAPPMA du Ster Goz compte 126 pêcheurs en 2010, dont 76 plus de 18 ans, 16 jeunes de 12 à 16 ans et 17 de moins de 12 ans.

A noter cette année une diminution globale des effectifs de 8% par rapport à 2009 avec en particulier un turn-over important dans les adhésions. L'AAPPMA compte en effet 49 nouveaux adhérents en 2010 mais 59 pêcheurs en 2009 n'ont pas repris leur carte.

Nous comptons donc sur vous pour renouveler votre adhésion à notre association, car c'est grâce à vous que nous pouvons œuvrer à l'entretien du Ster Goz et promouvoir la pêche.

Carte interfédérale EHGO : la réciprocité continue de s'étendre

Principale nouveauté de l'année 2010, la carte « MAJEUR INTERDEPARTEMENTALE EHGO » permettait de pêcher sur les parcours des A.A.P.P.M.A réciprocitaires du Finistère, des autres départements de l'"EHGO" et des départements du CHI. En 2011, la réciprocité peut même être étendue aux AAPPMA réciprocitaires du nord de la France avec les départements de l'Union Régionale du Nord Est (URNE) pour seulement 25€ de plus (vignette à acheter sur place).

Anguille européenne : la déclaration des captures est obligatoire

Depuis septembre 2007, des mesures visent à reconstituer les stocks d'anguilles européennes. Celles-ci se traduisent à partir de cette année pour le pêcheur amateur par la tenue d'un carnet de captures. Une fiche de déclaration est donc remise avec chaque carte de pêche et devra être complétée et restituée à l'AAPPMA ou à la fédération en fin d'année, dans le cas de captures bien entendu !

Pêche électrique à Pont Meya : très bonne densité de truites



En 2010 et pour la quatrième fois, une pêche électrique a été réalisée sur 150m en amont de Pont Meya. Du saumon au vairon en passant par la loche et le chabot, toutes les espèces ont été recensées. Preuve de la bonne santé de la rivière, plus de 150 truites ont été « pêchées » à cette occasion.

Indices d'abondance saumon 2010 : bon recrutement après la fraie

Dans le cadre du suivi du recrutement annuel en juvéniles de saumons (tacon) sur le bassin de l'Aven, 3 stations sont pêchées sur le Ster Goz. Après deux années 2007 et 2008 médiocres, les résultats de 2010 confirment l'embellie de 2009, malgré un déficit de recrutement sur l'aval de la rivière. Il semble donc que les géniteurs aient profité des bonnes conditions hydrologiques pour coloniser les secteurs plus en amont du bassin versant.



Rappel : la remise à l'eau des saumons restés dans la rivière après avoir frayé est obligatoire.

Bureau de l'AAPPMA : changement d'adresse

Depuis bientôt un an, l'AAPPMA s'est installée dans l'ancienne mairie, 1 rue nationale à Bannalec, laissant ainsi le bureau partagé avec les techniciens de rivières de la COCOPAQ du 12 rue de St Thurien. Merci à la mairie de Bannalec pour la mise à disposition de ce local.

